

POL 3851 – Intégration européenne

Hiver 2023

Local : à confirmer

Horaire : mercredi, 13h00-15h00

Examen final : le 26 avril 2022, local à confirmer

Chargé de cours : Johannes Müller Gómez

Bureau : Centre Jean Monnet (5^e étage ; 3744, rue Jean-Brillant)

Disponibilité : sur rendez-vous

Courriel : johannes.muller.gomez @ umontreal.ca

Approches et objectifs

Le projet d'intégration européenne a été une réponse immédiate au désastre de la Seconde Guerre mondiale. Depuis sa création, la communauté européenne a acquis des compétences considérables et a grandi en nombre de membres. Aujourd'hui, l'Union européenne compte 27 États membres et opère dans un grand nombre de domaines politiques, tels que la politique étrangère et de sécurité, l'économie et l'environnement.

Actuellement, l'UE se trouve dans une situation de crises multiples. La question migratoire continue de préoccuper l'UE et ses États membres, et le Royaume-Uni a décidé de quitter le bloc, ce qui a provoqué un vaste débat sur l'avenir de l'Union. Parallèlement, des crises mondiales, notamment la crise climatique et la pandémie, rythment le quotidien politique à Bruxelles. D'ailleurs, l'Union européenne fait face à la critique du prétendu déficit démocratique.

Face à ce constat, ce cours poursuivra quatre objectifs. Premièrement, il vise à comprendre l'origine de l'Union européenne, l'importance et les idées de ses pères fondateurs et sa construction de 1945 à nos jours. Deuxièmement, le cours discutera le rôle et le fonctionnement actuel de l'Union européenne, c'est-à-dire ses compétences, ses institutions et son rôle en tant qu'acteur international. Troisièmement, le développement des approches théoriques pour expliquer l'intégration européenne et le fonctionnement de l'UE sera discuté. Finalement, le cours sera consacré aux défis auxquels l'UE doit faire face aujourd'hui ainsi qu'aux réformes potentielles de l'Union.

Au terme de cours, les étudiant.e.s démontreront une bonne connaissance de l'évolution de l'intégration européenne et du système actuel de l'Union européenne, et seront en mesure d'utiliser des outils et approches scientifiques pour analyser les enjeux européens contemporains.

Pédagogie

Le cours comprendra quatre blocs :

- 1) L'histoire et la construction de l'Union européenne,
- 2) les institutions et la prise de décision dans l'Union européenne,
- 3) les approches et concepts théoriques pour étudier l'intégration européenne et l'UE, et
- 4) les grands enjeux actuels de la politique européenne.

Chaque séance comprendra trois sections :

- 1) Introduction avec un point d'actualité sur la politique européenne,
- 2) cours magistral sur le sujet de la semaine, et
- 3) un élément interactif, tel qu'un exercice pratique en préparation à l'examen, les questions d'exercice ou un débat sur un enjeu actuel lié au sujet de la semaine.

À part des activités interactives, la simulation d'une institution de l'UE servira à pratiquer les connaissances théoriques. Elle servira également à améliorer les compétences des étudiant.e.s de discuter et leurs techniques d'argumenter. De plus, les étudiant.e.s apprendront des outils pour diffuser leurs connaissances au public au-delà de la classe, par la réalisation d'une infographie (diffusion via la plateforme du Centre Jean Monnet de Montréal, jeanmonnet.ca).

Les étudiant.e.s devront effectuer les lectures obligatoires avant chaque séance. Elles serviront de base à la participation active au cours. Le contenu des textes obligatoire est sujet à examen.

Le principal livre utilisé dans le cours est le suivant :

- Costa, Olivier et Nathalie Brack (2017) : Le fonctionnement de l'Union européenne, Bruxelles : Éditions de l'Université Libre de Bruxelles, 3^e édition.¹

Le livre de Costa et Brack (2017) pourra être acheté à la librairie Jean-Brillant. Un exemplaire est également disponible à la [réserve de cours](#) de la bibliothèque des Lettres et sciences humaines (signalés par trois astérisques ***). Plusieurs textes obligatoires sont disponibles en ligne via [Atrium](#) (signalés par un astérisque *). Les autres textes obligatoires pourront être téléchargés directement à partir de StudiUM (signalés par deux astérisques **).

¹ La version anglaise du livre est disponible en format numérique (« ebook ») via Atrium : Costa, Olivier et Nathalie Brack (2019) : How the European Union really works, London : Routledge, 2^e édition.

Les livres recommandés suivants sont disponibles à la [réserve de cours](#) (signalés par trois astérisques ***) :

- Brunet-Jailly, Emmanuel, Achim Hurrelmann et Amy Verdun (dir.) : European Union. Governance and Policy Making: A Canadian Perspective, Toronto : University of Toronto Press
- Cini, Michelle et Nieves Pérez-Solórzano Borrágán (dir.) (2019) : European Union Politics, Oxford : Oxford University Press, 6^e édition.
- Mérand, Frédéric et Julien Weisbein (2011) : Introduction à l'Union européenne, Bruxelles : De Boeck.

Les étudiant.e.s sont invité.e.s à lire les sections du traité sur l'Union européenne et du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne indiqués dans le plan de cours. Cela servira à comprendre les différences entre le texte légal (le « texte constitutionnel ») et la pratique politique (la « réalité constitutionnelle »). Les traités européens seront disponibles sur StudiUM.

Évaluation

20% : Examen de mi-session (90 minutes)

L'examen de mi-session comprendra des questions à choix multiples et des questions à réponses courtes. Les questions porteront sur les séances du 11 janvier 2023 au 15 février 2023 (Introduction, Bloc I et Bloc II), y compris les présentations effectuées par le chargé de cours et les textes obligatoires. La consultation des notes et des textes ne sera pas permise.

10% : Simulation d'une institution européenne

La simulation d'une institution européenne aura lieu le 12 avril 2023 via Zoom. En fonction du nombre de participant.e.s, nous simulerons un débat du Parlement européen ou du Conseil européen sur un sujet d'actualité. Chaque étudiant.e sera assigné.e un rôle spécifique (membre d'un groupe politique du Parlement européen, président.e du Parlement européen ou : chef d'État ou de gouvernement d'un État membre, président.e du Conseil européen, président.e de la Commission européenne, président.e du Parlement européen ou Haut.e représentant.e de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité). Avant le 6 avril 2023, chaque participant.e devra soumettre une prise de position de 300 mots en vue de la simulation (sur StudiUM). Le papier devra comprendre une position clairement définie et une brève justification de la position. L'évaluation prendra compte du papier remis (5%) et de la participation active pendant la simulation (5%).

30% : Travail de recherche/ Infographie

Le but de cet exercice est d'étudier un aspect spécifique de l'UE à l'aide de sources primaires et secondaires, et de transmettre le savoir acquis sous forme visuelle. Les étudiant.e.s devront produire une infographie (exemples disponibles sur jeanmonnet.ca), accompagnée d'un rapport (1.000-1.500 mots). Le travail doit traiter d'une question claire et originale, et fournir des

informations détaillées. Une attention particulière doit être portée à la question de recherche, aux arguments et aux sources (littérature, données, illustrations). Le sujet (y compris une question claire) doit être envoyé au chargé de cours par courriel avant le 8 février 2023 et sera validé avant le 15 février 2023. L'infographie devra être partagée sur StudiUM avant le 19 avril 2022 à midi. Des instructions et de l'aide technique pour la création de l'infographie seront disponibles sur StudiUM.

40 % : Examen final (3 heures)

L'examen final portera sur l'ensemble du cours. Il comprendra des questions à choix multiples, des questions à réponses courtes et une question à développement long. Pour cette dernière, les étudiant.e.s devront démontrer leurs connaissances de l'intégration européenne, du système politique de l'UE et des enjeux contemporains de la politique européenne ainsi que leur capacité d'argumenter et d'exploiter des concepts et approches théoriques. La consultation des notes et des textes ne sera pas permise.

Plan de cours

Séance 1 – le 11 janvier 2022

Introduction : Qu'est-ce que l'Union européenne ? Pourquoi étudier l'UE ?

Éléments : La présentation des objectives et du contenu du cours et de l'évaluation, un aperçu de l'intégration européenne et de l'Union européenne d'aujourd'hui, les principaux concepts pour étudier l'Union européenne

Lectures obligatoires :

- * Vauchez, Antoine (2015) : « 'Les études européennes quel ennui !'. Quelques mots sur une illusion bien fondée », *Politique européenne* 2015/4, 160-69.
- * Costa, Olivier et Frédéric Mérand (2017) : « Introduction. La longue crise européenne : suite et fin ? », dans : Costa, Olivier et Frédéric Mérand (dir.) : *Études européennes*. Bruxelles : Bruylant, 11-28.

Lectures complémentaires :

- *** Brunet-Jailly, Emmanuel, Achim Hurrelmann et Amy Verdun (2018) : « Introduction », dans : Brunet-Jailly, Emmanuel, Achim Hurrelmann et Amy Verdun (dir.) : *European Union. Governance and Policy Making: A Canadian Perspective*, Toronto : University of Toronto Press, 1-16.
- Rozenberg, Olivier (dir.) (2015) : « Faut-il continuer à étudier l'Union européenne ? », *Politique européenne* 2015/4, numéro spécial.

BLOC I : L'HISTOIRE ET LA CONSTRUCTION DE L'UNION EUROPÉENNE

Séance 2 – le 18 janvier 2022

L'histoire de l'intégration européenne I : la construction européenne de 1945 à nos jours

Éléments : Les pères fondateurs, la Communauté européenne du charbon et de l'acier, la Communauté économique européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique, l'Union européenne, l'élargissement de l'UE

Lecture obligatoire :

- ** Costa, Olivier et Nathalie Brack (2017) : *Le fonctionnement de l'Union européenne*, Bruxelles : Éditions de l'Université Libre de Bruxelles, chapitre : « Un régime politique forgé par l'histoire ».

Lectures complémentaires :

- *** Phinnemore, David (2019) : « The European Union: Establishment and Development », dans : Cini, Michelle et Nieves Pérez-Solórzano Borragán (dir.) : European Union Politics, Oxford : Oxford University Press, 11-30.
- *** Church, Clive et David Phinnemore (2019) : « From the Constitutional Treaty to the Treaty of Lisbon and Beyond », dans : Cini, Michelle et Nieves Pérez-Solórzano Borragán (dir.) : European Union Politics, Oxford : Oxford University Press, 31-51.
- Loth, Wilfried (2015) : Building Europe: A History of European Unification, Oldenburg : De Gruyter.
- Van Middelaar, Luuk (2012) : Le passage à l'Europe. Histoire d'un commencement, Paris : Editions Gallimard.

Séance 3 – le 25 janvier 2022

L'histoire de l'intégration européenne II : la construction européenne de 1945 à nos jours

Éléments : Les pères fondateurs, la Communauté européenne du charbon et de l'acier, la Communauté économique européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique, l'Union européenne, l'élargissement de l'UE

Lecture obligatoire :

- ** Costa, Olivier et Nathalie Brack (2017) : Le fonctionnement de l'Union européenne, Bruxelles : Éditions de l'Université Libre de Bruxelles, chapitre : « Un régime politique forgé par l'histoire ».

Lectures complémentaires :

- *** Phinnemore, David (2019) : « The European Union: Establishment and Development », dans : Cini, Michelle et Nieves Pérez-Solórzano Borragán (dir.) : European Union Politics, Oxford : Oxford University Press, 11-30.
- *** Church, Clive et David Phinnemore (2019) : « From the Constitutional Treaty to the Treaty of Lisbon and Beyond », dans : Cini, Michelle et Nieves Pérez-Solórzano Borragán (dir.) : European Union Politics, Oxford : Oxford University Press, 31-51.
- Loth, Wilfried (2015) : Building Europe: A History of European Unification, Oldenburg : De Gruyter.
- Van Middelaar, Luuk (2012) : Le passage à l'Europe. Histoire d'un commencement, Paris : Editions Gallimard.

BLOC II : LES INSTITUTIONS EUROPÉENNES ET LA PRISE DE DÉCISION DANS L'UNION EUROPÉENNE

Séance 4 – le 1^{er} février 2022

Les institutions I : Le Conseil européen et la Commission européenne

Éléments : Le rôle, la composition, la structure et le processus décisionnel du Conseil européen et de la Commission européenne, l' « agenda-setting » européen, le pouvoir exécutif de l'UE

Lecture obligatoire :

- *** Costa, Olivier et Nathalie Brack (2017) : Le fonctionnement de l'Union européenne, Bruxelles : Éditions de l'Université Libre de Bruxelles, chapitre : « Le pouvoir exécutif ».

Articles à consulter :

- Article 13 du traité sur l'Union européenne
- Article 15 du traité sur l'Union européenne
- Article 17 du traité sur l'Union européenne

Lectures complémentaires :

- Hodson, Dermot et John Peterson (dir.) (2017) : The Institutions of the European Union, Oxford : Oxford University Press.
- *** Egeberg, Marten (2019) : « The European Commission », dans : Cini, Michelle et Nieves Pérez-Solórzano Borrágán (dir.) : European Union Politics, Oxford : Oxford University Press, 143-156.
- Nugent, Neill et Mark Rhinard (2015) : The European Commission, Basingstoke: Palgrave Macmillan
- Wessels, Wolfgang (2016) : The European Council, Basingstoke, Palgrave Macmillan.

Séance 5 – le 8 février 2022

Les institutions II : Le Parlement européen et le Conseil

Éléments : Le rôle, la composition, la structure et le processus décisionnel du Parlement européen et du Conseil, le pouvoir législatif de l'UE, les organes de contrôle et de consultation et d'autres organes de l'Union européenne

Lecture obligatoire :

- *** Costa, Olivier et Nathalie Brack (2017) : Le fonctionnement de l'Union européenne, Bruxelles : Éditions de l'Université Libre de Bruxelles, chapitre : « Le pouvoir législatif ».

Articles à consulter :

- Article 14 du traité sur l'Union européenne
- Article 16 du traité sur l'Union européenne

- Article 13 du traité sur l'Union européenne
- Article 19 du traité sur l'Union européenne

Lectures complémentaires :

- Hodson, Dermot et John Peterson (dir.) (2017) : *The Institutions of the European Union*, Oxford : Oxford University Press.
- *** Burns, Charlotte (2019) : « The European Parliament », dans : Cini, Michelle et Nieves Pérez-Solórzano Borragán (dir.) : *European Union Politics*, Oxford : Oxford University Press, 176-188.
- *** Lewis, Jeffrey (2019) : « The Council and the European Council », dans : Cini, Michelle et Nieves Pérez-Solórzano Borragán (dir.) : *European Union Politics*, Oxford : Oxford University Press, 157-175.
- Puetter, Uwe (2014) : *The European Council and the Council. New intergovernmentalism and institutional change*, Oxford : Oxford University Press.
- *** Kapsis, Ilias (2019) : « The Court of Justice of the European Union », dans : Cini, Michelle et Nieves Pérez-Solórzano Borragán (dir.) : *European Union Politics*, Oxford : Oxford University Press, 189-200.
- *** Costa, Olivier et Nathalie Brack (2017) : *Le fonctionnement de l'Union européenne*, Bruxelles : Éditions de l'Université Libre de Bruxelles, chapitres : « Les organes de contrôle » et « Les autres organes du processus décisionnel européen ».

Séance 6 – le 15 février 2022

Prendre des décisions au niveau européen : l'approfondissement et l'élargissement de l'Union et les procédures législatives

Éléments : La révision des traités européens, la procédure d'adhésion à l'UE, les critères de Copenhague, la procédure de retrait, les compétences de l'Union européenne, les procédures législatives, le budget de l'UE, l'intégration différenciée

Lectures obligatoires :

- *** Costa, Olivier et Nathalie Brack (2017) : *Le fonctionnement de l'Union européenne*, Bruxelles : Éditions de l'Université Libre de Bruxelles, chapitre : « Les compétences et la décision dans l'Union ».
- ** Pentland, Charles C. (2018) : « Enlargement », dans : Brunet-Jailly, Emmanuel, Achim Hurrelmann et Amy Verdun (dir.) : *European Union. Governance and Policy Making: A Canadian Perspective*, Toronto : University of Toronto Press, 295-316.

Articles à consulter :

- Article 5 du traité sur l'Union européenne
- Article 20 du traité sur l'Union européenne
- Articles 48-50 du traité sur l'Union européenne

- Article 352 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne
- Article 2-6 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne
- Article 288 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne
- Article 294 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne
- Articles 311-314 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne
- Article 329 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne

Lectures complémentaires :

- *** Juncos, Ana E. et Nieves Pérez-Solórzano Borragán (2019) : « Enlargement », dans : Cini, Michelle et Nieves Pérez-Solórzano Borragán (dir.) : European Union Politics, Oxford : Oxford University Press, 266-280.
- *** Best, Edward (2019) : « Policy-making in the European Union », dans : Cini, Michelle et Nieves Pérez-Solórzano Borragán (dir.) : European Union Politics, Oxford : Oxford University Press, 235-252.
- Wallace, Hellen, Mark A. Pollack et Alasdair R. Young (dir.) (2015) : Policy-Making in the European Union, Oxford : Oxford University Press.
- Tournepiche, Anne-Marie (2019) : Le budget de l'Union européenne, dans : Costa, Olivier et Frédéric Mérand (dir.) : Études européennes. Bruxelles : Bruylant, 205-246.
- Stubb, Alexander (1996): « A categorization of differentiated integration », Journal of Common Market Studies 34 (2), 283-295.

Séance 7 – le 22 février 2023

Exam de mi-session (13h00-14h30)

Séance pratique : méthodologie pour faire une infographie (14h30-16h00)

Le 1^{er} mars 2022 – Semaine de lecture

BLOC III : LES CONCEPTS ET APPROCHES THÉORIQUES

Séance 10 – le 8 mars 2022

Les approches théoriques pour étudier l'intégration européenne et le fonctionnement de l'Union européenne

Éléments : Les métathéories de l'intégration européenne, la « normalisation » des études européennes, Européanisation, les modèles de prise de décision de l'UE

Lecture obligatoire :

- *** Costa, Olivier et Nathalie Brack (2017) : Le fonctionnement de l'Union européenne, Bruxelles : Éditions de l'Université Libre de Bruxelles, chapitres : « Les approches théoriques de l'intégration européenne » et « Les modèles de la décision dans l'Union / La pluralité des logiques de la décision ».

Lectures complémentaires :

- Saurugger, Sabine (2009) : Théories et Concepts de l'intégration européenne, Paris : Presses de Sciences Po.
- Wiener, Antja, Tanja A. Börzel et Thomas Risse (dir.) (2018) : European Integration Theory, Oxford : Oxford University Press.
- Liesbet, Hooghe et Gary Marks (2009) : « A Postfunctionalist Theory of European Integration: From Permissive Consensus to Constraining Dissensus », British Journal of Political Science 39 (1), 1-23.
- Moravcsik, Andrew (1993) : « Preferences and power in the European Community: A liberal intergovernmentalist approach », Journal of Common Market Studies 31 (4), 473-524.

Séance 10 – le 15 mars 2022

La nature de l'Union européenne : d'une organisation internationale à un État fédéral ?

Éléments : Débat sur la nature de l'Union européenne, concepts clés pour caractériser et étudier l'UE, position des études sur l'UE entre les relations internationales et la politique comparée

Lecture obligatoire :

- ** Fossum, John Erik (2018) : « Looking Across the Atlantic: The European Union and Canada Compared », dans : Dunn, Christopher (dir.) : The Handbook of Canadian Public Administration, Don Mills, Ont. : Oxford University Press, 501-513.

Articles à consulter :

- Article 1 du traité sur l'Union européenne

Lectures complémentaires :

- Saurugger, Sabine (2009) : Théories et Concepts de l'intégration européenne, Paris : Presses de Sciences Po.
- Kreppel, Amie (2012) : « The normalization of the European Union », *Journal of European Public Policy* 19 (5), 635-645.
- Hix, Simon (1994) : « The study of the European community: The challenge to comparative politics », *West European Politics* 17 (1), 1-30.
- Fossum, John Erik et Markus Jachtenfuchs (dir.) (2017) : « Federal challenges and challenges to federalism. Insights from the EU and federal states », *Journal of European Public Policy* 24 (4), numéro spécial.

BLOC IV : LES GRANDS ENJEUX ACTUELS DE LA POLITIQUE EUROPEENNE

Séance 11 – le 22 mars 2022

La politique internationale de l'Union européenne

Éléments : Les relations internationales de l'UE, la Politique étrangère et de sécurité commune, la Politique de sécurité et de défense commune, la politique commerciale, la politique de voisinage, l'UE comme « acteur normatif »

Lecture obligatoire :

- ** Mérand, Frédéric et Julien Weisbein (2009) : Introduction à l'Union européenne, Bruxelles : De Boeck, 167-198.

Articles à consulter :

- Article 18 du traité sur l'Union européenne
- Articles 21-22 du traité sur l'Union européenne
- Articles 26-27 du traité sur l'Union européenne

Lectures complémentaires :

- Hill, Christopher, Michael Smith et Sophie Vanhoonacker (dir.) (2017) : *International Relations and the European Union*, Oxford : Oxford University Press.
- *** Friis, Anna Maria et Ana E. Juncos (2019) : « The European Union's Foreign, Security, and Defence Policies », dans : Cini, Michelle et Nieves Pérez-Solórzano Borragán (dir.) : *European Union Politics*, Oxford : Oxford University Press, 281-294.
- Pouponneau, Florent (2017) : « Diplomatie et politique de voisinage », dans : Costa, Olivier et Frédéric Mérand (dir.) : *Études européennes*, Bruxelles : Bruylant, 425-464.
- Rayroux, Antoine (2017) : « L'Europe de la défense », dans : Costa, Olivier et Frédéric Mérand (dir.) : *Études européennes*, Bruxelles : Bruylant, 465-504.
- Manners, Ian (2002) : « Normative Power Europe: A Contradiction in Terms? », *Journal of Common Market Studies* 40 (2), 235-258.

Séance 12 – le 29 mars 2022

L'Union européenne, la démocratie et l'État de droit

Éléments : Les élections européennes, les partis politiques européens, les forces eurosceptiques, le rôle des parlements nationaux au sein de l'UE, l'initiative citoyenne européenne, la démocratie et l'État de droit au niveau national, la procédure dite « article 7 », le mécanisme sur l'État de droit

Lectures obligatoires :

- * Saurugger, Sabine (2017). « Crise de l'Union européenne ou crise de la démocratie ». *Politique étrangère* 2017/01, 23-33.
- ** Hurrelmann, Achim (2018) : « Democracy in the European Union », dans : Brunet-Jailly, Emmanuel, Achim Hurrelmann et Amy Verdun (dir.) : *European Union. Governance and Policy Making: A Canadian Perspective*, Toronto : University of Toronto Press, 339-358.
- * Kelemen, R. Daniel (2017) : « Europe's other democratic deficit: National authoritarianism in Europe's Democratic Union », *Government and Opposition* 52 (2), 211-238.

Articles à consulter :

- Article 2 du traité sur l'Union européenne
- Article 7 du traité sur l'Union européenne
- Articles 10-12 du traité sur l'Union européenne

Lectures complémentaires :

- Follesdal, Andreas et Simon Hix (2006) : « Why There is a Democratic Deficit in the EU: A Response to Majone and Moravcsik », *Journal of Common Market Studies* 44 (3), 533-562.
- Moravcsik, Andrew (2008) : « The Myth of Europe's Democratic Deficit », *Intereconomics* 43 (6), 331-340.
- Beaudonnet, Laurie et Capucine Berdah (2017) : « Les partis politiques et l'Union », dans : Costa, Olivier et Frédéric Mérand (dir.) : *Études européennes*, Bruxelles : Bruylant, 141-171.
- Heffler, Claudia, Christine Neuhold, Olivier Rozenberg et Julie Smith (dir.) : *The Palgrave Handbook of National Parliaments and the European Union*, Basingstoke : Palgrave Macmillan.

Séance 13 – le 5 avril 2022

Les crises et l'avenir de l'Union européenne

Éléments : Les crises de l'UE, le Brexit, le processus de Bratislava et le débat sur la réforme de l'UE

Lectures obligatoires :

- * Nugent, Neil (2018): « Brexit. Yet another crisis of the EU », dans : Martill, Benjamin et Uta Staigner (dir.) : *Brexit and Beyond: Rethinking the Futures of Europe*, London: UCL Press, 54-62.
- * Cini, Michelle et Amy Verdun (2018): « The implications of Brexit for the future of Europe », dans : Martill, Benjamin et Uta Staigner (dir.) : *Brexit and Beyond: Rethinking the Futures of Europe*, London: UCL Press, 63-71.

Lectures complémentaires :

- Dinan, Desmond, Neill Nugent et William E. Paterson (dir.) (2017) : *The European Union in Crisis*, Basingstoke : Palgrave Macmillan.
- Andreas Grimmel (dir.) (2018) : *The Crisis of the European Union*, London: Routledge,
- Martill, Benjamin et Uta Staigner (dir.) : *Brexit and Beyond: Rethinking the Futures of Europe*, London: UCL Press, 63-71.
- *** Laffan, Bridgid (2019) : « The Future of the EU », dans : Cini, Michelle et Nieves Pérez-Solórzano Borrágán (dir.) : *European Union Politics*, Oxford : Oxford University Press, 425-436.
- Macron, Emmanuel (2017) : *Initiative pour l'Europe. Une Europe souveraine, unie, démocratique*, Paris, le 26 septembre 2017.
- Commission européenne (2017) : *Livre blanc sur l'avenir de l'Europe. Cinq scénarios*, le 1er mars 2017, COM (2017) 2025.

Séance 13 – le 12 avril 2022

Simulation du Conseil européen

Zoom (le lien sera communiqué via StudiUM)

Le 26 avril 2022 : **Examen final**

Indications bibliographiques

Brunet-Jailly, Emmanuel, Achim Hurrelmann et Amy Verdun (dir.). (2018) : European Union. Governance and Policy Making: A Canadian Perspective, Toronto : University of Toronto Press.

Cini, Michelle et Nieves Pérez-Solórzano Borragán (dir.) (2019) : European Union Politics, Oxford : Oxford University Press, 6e édition.

Costa, Olivier et Nathalie Brack (2017) : Le fonctionnement de l'Union européenne, Bruxelles : Éditions de l'Université Libre de Bruxelles, 3e édition.

Costa, Olivier et Nathalie Brack (2019) : How the European Union really works, London : Routledge, 2e édition.

Costa, Olivier et Frédéric Mérand (dir.). (2017) : Études européennes. Bruxelles : Bruylant.

Hix, Simon et Bjørn Høyland (2011) : The Political System of the European Union, Basingstoke : Palgrave Macmillan.

Hodson, Dermot et John Peterson (dir.) (2017) : The Institutions of the European Union, Oxford : Oxford University Press, 4e édition.

Lelieveldt, Herman et Sebastiaan Princen (2015) : The Politics of the European Union, Cambridge : Cambridge University Press.

Mérand, Frédéric et Julien Weisbein (2011) : Introduction à l'Union européenne, Bruxelles : De Boeck.

Nugent, Neil (2010) : The Government and Politics of the European Union, New York : Palgrave Macmillan.

Saurugger, Sabine (2009) : Théories et Concepts de l'intégration européenne, Paris : Presses de Sciences Po.

Saurugger, Sabine (2014) : Theoretical Approaches to European Integration, Basingstoke : Palgrave Macmillan.

Wallace, Hellen, Mark A. Pollack, Christilla Roederer-Rynning et Alasdair R. Young (dir.) (2020) : Policy-Making in the European Union, Oxford : Oxford University Press, 5e édition.

Rappel de règlements pédagogiques

Veillez prendre note que le trimestre se termine le 28 avril 2023 (incluant la période des examens). Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

Absence à un examen

L'étudiant-e doit motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le Centre étudiant, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent-e à une évaluation et fournir les pièces justificatives **dans les sept jours suivant l'absence.**

Délais pour la remise d'un travail

L'étudiant-e doit motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le Centre étudiant, toute demande de délai pour la remise d'un travail dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra remettre à temps le travail et fournir les pièces justificatives.

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 points de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. À noter, il s'agit de la politique « par défaut » du Département; les enseignants sont libres d'imposer une pénalité plus élevée s'ils le désirent.

La prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. **Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**

Le harcèlement, y compris à caractère sexuel

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique de l'Université de Montréal s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre :

Si vous pensez que vous vivez du harcèlement : <https://harcelement.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-vivez-une-situation-difficile/>

Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement :

<https://harcelement.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-avez-ete-temoin-dune-situation/>

Pour toute autre question : <http://harcelement.umontreal.ca/>

Bibliothécaire et règles bibliographiques

N'hésitez pas à profiter des services de Mathieu Thomas, bibliothécaire disciplinaire spécialisé en science politique. Vous pouvez le rejoindre à son bureau (local 3095 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un courriel (m.thomas@umontreal.ca). M. Thomas met aussi à la disposition des étudiants un [Guide internet](#), point de départ idéal pour toute recherche documentaire en science politique.

Tout travail remis dans le cadre de ce cours doit respecter les règles bibliographiques du [Style Chicago \(méthode Auteur-Date\)](#). Pour les règles relatives à la présentation matérielle (numérotation des pages, police de caractères, etc.), se référer au document *Exigences matérielles des travaux*, disponible sur la page d'accueil du [Guide ScPo](#).

Besoin d'écoute ? Situation de détresse ?

Si vous souhaitez discuter avec des pairs du stress que peut occasionner la vie étudiante, le local du PASPOUM au C-3144 est ouvert (3^e étage, Pavillon Lionel-Groulx). Un ou une étudiant.e formé.e à l'écoute active pourra vous orienter vers des ressources appropriées. Le local du PASPOUM est aussi un espace où vous pouvez déconnecter pendant quelques instants. Consultez les heures d'ouverture et les activités du PASPOUM sur la page Facebook «PASPOUM» . Vous pouvez vous abonner au compte Instagram du même nom pour suivre les actualités.

Comme étudiant vous pouvez faire appel à plusieurs lignes d'écoute ou d'urgence.

Les étudiants.es ont accès à un [service 24 heures/7 jours](#) offert par l'Alliance pour la santé étudiante au Québec. Le numéro est le suivant : 1-833-851-1363.

Vous retrouverez les services d'aide disponibles du le site du Service à la vie étudiante : <https://carrefoursae.umontreal.ca/sante/bien-etre/>

Vous pouvez aussi faire appel à une sentinelle. La sentinelle est un.e employé.e de l'UdeM, formé.e et disponible pour vous accueillir, vous écouter et vous orienter vers les bonnes ressources. Son accueil est spontané, respectueux et strictement confidentiel. Le service est offert en plusieurs langues.

Bottin des sentinelles : <http://cscp.umontreal.ca/activiteprevention/sentinelle.htm>